

Aides financières

Aides aux étudiants

L'INSA Toulouse propose aux étudiants divers dispositifs d'aides sociales.

Le dossier social étudiant (DSE)

Sur critères sociaux, les étudiants INSA peuvent prétendre aux bourses du CROUS. Le dossier de demande est à établir avant le 30 avril de l'année en cours, par saisie sur internet : logement, bourses, projets culturels. Si vous avez du retard, ce n'est pas grave, les demandes sont encore prises en compte après date limite, mais ne seront pas prioritaires. Avec cette bourse vous ne payez pas non plus les frais de scolarités.

Comment faire votre demande de bourse ?

Il vous faut créer votre compte sur messervices.etudiant.gouv.fr et faire une demande de Dossier Social Etudiant (DSE).

Afin de recevoir ces bourses il vous faut vérifier les conditions suivantes :

- Être inscrit en formation initiale dans un 1er ou 2ème cycle universitaire.
- Être français (ou étranger résidant en France et dont les parents travaillent et résident en France depuis au moins 2 ans).
- Être âgé de moins de 26 ans.
- Suivre des études à titre principal et à temps plein.

Le droit à la bourse :

- Il est fait application du barème national tenant compte des ressources et charges de la famille.
- Le montant de la bourse varie selon 5 échelons révisés chaque année par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le paiement s'effectue sur 10 mois (Septembre - Juin). Il est possible de demander une révision de votre dossier si votre situation change en cours d'année. Pour avoir plus d'informations, prenez contact avec le CROUS de Toulouse :

CROUS	58 rue du Taur, 31070 Toulouse cedex - Tél. : 05 61 12 54 59, www.crous-toulouse.fr
--------------	---

Les aides au logement

Les étudiants peuvent bénéficier de l'Allocation de Logement Social (ALS) ou de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Les dossiers de demande peuvent être retirés auprès du service hébergement ou bien directement à la CAF : 24 rue Riquet, 31046 Toulouse cedex 9. Tél. : 0 821 01 99 31 (téléchargeable également sur : www.caf.fr)

Les bourses de la Fondation

La Fondation universitaire de l'INSA Toulouse a la possibilité d'attribuer des bourses aux élèves-ingénieurs de l'école selon un double critère, l'implication des étudiants dans leur parcours scolaire et leur situation sociale.

Renseignements	Assistante sociale - assistantesociale @ insa-toulouse.fr
Dépôt du dossier de demande de bourses	Service relations entreprises et Fondation - fondation@insa-toulouse.fr

Les contrats étudiants

Les contrats étudiants répondent à une volonté de l'établissement d'apporter un soutien aux étudiants de l'INSA. Ce sont des heures de travail rémunérées (SMIC) à effectuer sur l'INSA Toulouse (saisie informatique, surveillance de locaux, plonge, distributions...).

Le Fonds de Solidarité et Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)

Il est abondé par un prélèvement sur les droits d'inscription de chaque étudiant non boursier.

Des aides **financières** sont accordées aux étudiants après examen des dossiers de demande pour financer des actions collectives.

La commission sociale

Elle a pour objectif l'amélioration des conditions de vie et d'étude des étudiants de l'INSA.

Les étudiants étrangers

Contact : Assistante Sociale INSA de Toulouse et/ou Service Vie de l'INSA Toulouse

Contact : [Service des Relations Internationales](#)

Laure Benoit , Assistante sociale de l'INSA	Mél. : assistantesociale @ insa-toulouse.fr Tél. : 05 61 55 95 90
--	--

Révision #2

Créé 23 août 2020 12:13:27 par Cameron

Mis à jour 23 août 2020 12:31:53 par Cameron